FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Préciser la commune, la raison sociale, la nature juridique : communal, intercommunal ; Le type d'établissement : EHPAD, IME…

Centre Hospitalier de CONDAT EN FENIERS - 15 190 Route de Condat - 15190 CONDAT

EHPAD Fernand Brun RIOM-ES-MONTAGNES - Route de Collandres - 15400 RIOM-ES-MONTAGNES

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Direction Commune du Centre hospitalier de CONDAT-EN-FENIERS et de l'EHPAD de RIOM-ES-MONTAGNES

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade ***doivent être précisées ci-dessous)***

CN 3 /HC 2.8

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

La commune de Condat-en-Feniers fait partie de la Communauté de communes du Pays de Gentiane, au nord du département du Cantal. C'est un ensemble géographique rural et montagneux avec une densité de population de 24,5 hab/km2, dans un habitat rural très dispersé.
Le dernier recensement 2020 présente une légère diminution de la population -0,8% depuis 2014, avec une évolution +2,5% des personnes âgées de 60 ans et plus (42,3% de la population totale)

La commune de Riom-es-Montagnes fait partie de la communauté de commune du Pays gentiane au cœur du massif central au nord du département et au cœur du parc des volcans d'Auvergne. C'est un ensemble géographique rural et montagneux avec une densité de population de 52,8 hab/km2 au dernier recensement de 2020. La ville de Riom es Montagnes dispose de différentes structures médicales et médico-sociales (clinique du souffle, FAM pour personnes atteintes de Scléroses en plaques, clinique du Haut Cantal).

Type de population accueillie :

Les personnes accueillies sont, sauf exceptions, des personnes âgées caractérisée par des pathologies gériatriques et un état de dépendance avec des prises en charge de fin de vie.
Les motifs d'admissions au CH sont :
- les pathologies intercurrentes chez des personnes âgées fragiles : affections cardio, respiratoires et digestives
- des suites de chute - des prises en charge entre des phases d'hospitalisation pour des pathologies lourdes (cancer, insuffisance rénale…)
- et des bilans avant institutionnalisation (EHPAD)

Autorisations et Capacités :

CH Condat-en-Feniers

	Médecine	EHPAD			SSIAD	CRT
		Hébergement permanent	accueil jour	Hébergement temporaire		
Nombre de lits et places autorisées	15 lits	84 dont 14 PASA	6	2	33	1

EHPAD de Riom-es-Montagnes

Nombre de places autorisées : 86 dont une unité ALZHEIMER de 16 places.

Statut de l'établissement :

X Autonome FPH **☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur :

Monsieur Jérôme SIGAUD
EHPAD Riom es Montagnes 04 71 78 02 33
Centre hospitalier de Condat en Feniers 04 71 78 40 00

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

M. Mage Jean, président du Conseil de Surveillance, maire de Condat en Feniers
M. Boisset, président du conseil d'administration, maire de Riom es Montagnes

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

- Directeur à temps partagé sur les deux sites :
- 1 attaché d'administration hospitalière et 1 adjoint des cadres en charge des finances à temps partagé sur les deux structures également

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

Le CH de Condat en Feniers est un hôpital de proximité entièrement rénové.

Des partenariats rapprochés ont été mis en place avec les établissements de proximité du bassin de santé de Saint-Flour dans le cadre, dans un 1er temps, d'une CHT « Est Cantal » puis, avec les établissements publics du Cantal dans un 2nd temps, dans le cadre du GHT Cantal afin de développer des coopérations pour proposer une offre structurée et coordonnée sur leur territoire géographique.

Les centres hospitaliers de Saint-Flour, Mauriac, Aurillac peuvent apporter le concours de leurs médecins spécialistes au CH de Condat en Feniers, ceci dans le cadre du Projet Médical Partagé du GHT et notamment de la création d'Equipes Médicales de Territoire (en cours de consolidation au sein du GHT).

Une direction commune avec l'EHPAD de Riom-Es-Montagnes est mise en place.

L'établissement a signé son CPOM sanitaire en Février 2020 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2024.
L'établissement a signé le CPOM pour la partie médico-sociale en 2023
L'évaluation externe est inscrit à la programmation pour 2027

Enfin, la dernière visite de la HAS (qui concerne uniquement la partie sanitaire) a eu lieu en septembre 2023. Suite à la publication, en janvier 2024, du rapport de certification V2020 la HAS a décidé de la certification de l'établissement.

L'EHPAD de Riom es Montagnes a été regroupé sur un seul site en 2023.

Le bâti présente une partie neuve construite en 2019, et une partie très ancienne qui nécessite d'être réhabilitée.
Le CPOM est inscrit à la programmation de 2024
L'évaluation externe est programmée pour 2024

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Antoine DELCHER, Pôle interdépartemental offre de soins ARS- Auvergne Rhône Alpes,
Corinne GEBELIN, chargée de mission personnes âgées, Pole Autonomie ARS Délégation Départementale du Cantal

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Stéphanie Fréchet, directrice départementale, ARS Auvergne Rhône Alpes, DD du Cantal 04 81 10 63 02
Christelle Labellie-Bringuier, Responsable du Pôle Autonomie, DD du Cantal 04 81 10 63 12
Bertrand Coudert, Responsable du Pôle interdépartemental offre de soins, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, 04 81 10 60 71

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :
(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée au CH de Condat et à l'EHPAD Riom-es-montagnes:
(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social…

Expérience managériale souhaitée

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)
CH Condat en Feniers :
Aptitude à la conduite de projets, à la bonne mise en œuvre des orientations et objectifs du Projet d'Etablissement, des CPOM, de l'Evaluation Externe ainsi que du projet médical du GHT Cantal.
Pilotage de projets avec les acteurs de secteur au regard des orientations du PRS Auvergne Rhône Alpes
Participation à la mise en place de filières gériatriques, de parcours de soins des personnes âgées dans le cadre du GHT.

EHPAD de Riom es Montagnes
Aptitude à la conduite de projets, mise en œuvre des objectifs du CPOM, du projet d'établissement, de l'Evaluation Externe, conception et suivi de plan d'actions et tout particulièrement du projet de modernisation du site.
Pilotage de projets avec les acteurs de secteur au regard du PRS et des orientations du schéma départemental de l'autonomie.
Participation à la mise en place de filières gériatriques, de parcours de soins des PA et aux actions de coopérations
Proposition d'évolution des prestations et de recomposition de l'offre du secteur PA

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)
Aptitude managériale et compétences en gestion prévisionnelle des ressources humaines (équipe médicale et paramédicales),
Habitude du travail d'équipe,
Aptitude à la négociation et facilité au dialogue social tant au sein des instances de concertation qu'avec les professionnels de santé intervenant dans la structure.
Capacité à se positionner en qualité de chef d'établissement dans le respect des règles et orientations fixées par les autorités

Capacité de gestion et de compétences financières,
Anticipation des dépenses et des recettes : vision pluriannuelle en veillant au maintien de l'équilibre budgétaire et financier des structures,
Application des nouvelles règlementations dans le champ sanitaire et médico-social
Capacité à développer et formaliser des partenariats et des coopérations

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

Mise en œuvre des CPOM (sanitaire et médico-social) et du projet médical du GHT Cantal
Suivi des actions des CPOM et mise en œuvre d'outils de suivi et de mesures internes efficientes
Capacité à développer des partenariats et des coopérations
Mise en œuvre et suivi du projet d'établissement
Evaluations des actions

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Partenariat à renforcer avec l'EHPAD de Riom Es Montagnes dans le cadre de la direction commune, les établissements de santé, membres du GHT Cantal, et les ESMS

Développement et continuité du fait d'un partenariat déjà existant

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

Assurer une vigilance sur l'activité de médecine du CH de Condat (permanence médicale, activité, TO…) et répondre aux nouvelles conditions techniques de fonctionnement.
Fidéliser les équipes médicales et para médicales
Maintien des équilibres financiers et suivi des mesures prises et de contrôle interne
Continuité des mesures entreprises par le précédent directeur et renforcement des actions considérées comme prioritaires

Principaux projets à conduire :

Conforter la structuration et l'organigramme de la Direction Commune et poursuivre les actions de mutualisation
Mise en œuvre du projet d'établissement et du CPOM renouvelé, pour la partie sanitaire et la partie médico-sociale
Participation et contribution active aux travaux du GHT Cantal et à la mise en œuvre des orientations du projet médical commun
Participation aux actions territoriales de mutualisation, recomposition et d'évolution de l'offre (CRT centre de ressources Territorial, SAD, Unité UVP, A Temporaire)

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – adopté par le Conseil départemental,*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*
-

Objectifs du PRS et ses annexes opposables et du SROMS/SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire

Contribuer aux différents projets de territoire à travers le GHT, les mutualisations, les contrats locaux de santé, les groupements de coopération médico-sociale et sanitaire.
Décliner les réformes nationales et les orientations régionales concernant la recomposition de l'offre de besoins sur le secteur sanitaire et médico-social et contribuer à la mise en place de filière gériatrique et sa coordination. S'appuyer sur le service SSIAD pour faciliter les passerelles domicile-institution et faire évoluer des pratiques professionnelles et l'offre de prestations proposées (SAD CRT).

Mettre en œuvre les programmes nationaux de santé de prévention : dénutrition, iatrogénie, …
Améliorer la qualité, la sécurité et l'efficience du dispositif médico-social par :
La lutte contre la maltraitance, les évaluations, la professionnalisation des équipes

Situation des établissements au regard des priorités du PRS et du SROS et SROSMS

● **prise en charge médicale de proximité au sein d'une unité de 15 lits de médecine**
● **soutenir la vie à domicile** en assurant les soins dans le cadre d'un SSIAD de 33 places

● **accompagner le vieillissement**
Consolidation de l'offre de prise en charge médico-sociale des personnes âgées, en diversifiant l'offre de service.
Création du CRT avec une planification de la montée en charge graduelle
Contribuer au déploiement de la filière gériatrique, filière de soins palliatifs, de médecine polyvalente du département.

● **promouvoir l'autonomie et la qualité de vie**
améliorer les réponses aux besoins et aux souhaits des personnes en situation de perte d'autonomie en mettant en place des solutions d'accompagnement et de compensation dans des délais satisfaisants et de contribuer à la fluidité du parcours de vie.

● **développement des coopérations inter-établissements** et filières de soins notamment avec les CH dans le cadre du GHT Cantal

● **maîtriser les risques pour la santé**
en satisfaisant aux critères de certification de l'HAS et prévenir les risques infectieux
Favoriser l'accès aux bilans de santé et consultations gériatriques spécialisées

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

- Grands axes du projet l'établissement :

-Pérenniser la structure dans un contexte d'offre capacitaire suffisante
-Consolider l'organisation des soins (avec les médecins libéraux, les intervenants paramédicaux libéraux, le médecin coordonnateur et les structures hospitalières du territoire)
-Consolider une démarche de qualité basée sur le principe d'évaluation continue de la qualité et de la sécurité des prises en charges et sur la traçabilité des actes et tâches réalisées et du circuit du médicament
-Poursuivre les réponses à l'évolution des futurs résidents en structurant leur prise en charge au regard de leur état pathologique et de leur dépendance
-Consolider l'organisation des prises en charge avec une offre de sectorisation adaptée aux besoins.
-Adapter les moyens financiers au regard des prises en charge
-Adapter les bâtiments aux prises en charge dans le respect de la réglementation et du confort de vie des résidents

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Le CPOM du CH de Condat en Feniers porte sur la période 2024 / 2028

Les indicateurs ont été validés en juin 2023 :
GMP 694
PMP 219

Parmi les objectifs figurent notamment:
- la création d'une unité protégée au sein de l'EHPAD en vue d'accueillir des personnes souffrant de troubles cognitifs
- le renforcement de la politique d'analyse des évènements indésirables graves
- le suivi de la sécurisation du circuit du médicament
Le projet d'une approche thérapeutique différenciée

D'autres objectifs concernent le développement du dispositif bucco-dentaire, l'optimisation de l'organisation des activités et la gestion quotidienne des accompagnements et des prises en charge, mise en place l'accès aux soins palliatifs en interne et également en lien avec le projet d'HAD sur le territoire

Appartenance à une direction commune :

oui
cf.supra : convention de direction commune signée

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Condat en Feniers / Riom-Es-Montagnes : 22 kms

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Néant

Autre forme de coopération (à préciser) :

Appartenance au GHT Cantal

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

1) CH de Condat –Données Budgétaires et Financières

Compte de résultat budget H :

Charges H	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022
Titre 1	1 640 k€	1 968 k€	1 867 k€	2 207 k€
Titre 2	168 k€	165 k€	208 k€	167 k€
Titre 3	754 k€	784 k€	786 k€	859 k€
Titre 4	126 k€	196 k€	162 k€	94 k€
Total des charges	2 688 k€	3 113 k€	3 023 k€	3 327 k€

Produits H	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022
Titre 1	1 181 k€	1 476 k€	1 550 k€	1 654 k€
Titre 2	88 k€	85 k€	72 k€	63 k€
Titre 3	1 261 k€	1 394 k€	1 319 k€	1 418 k€
Total des produits	2 530 k€	2 955 k€	2 941 k€	3 135 k€

Situation financière établissement :

en K€	2019	2020	2021	2022
résultat CRP H	-158	-158	-82	-192
résultat CRA E	22	-23	-2	-24
résultat toutes activités	-126	-188	-50	-212
CAF nette	110	69	247	17

EHPAD du CH de Condat en Feniers: Dotation soins 2023 : **1 998 234,43 €**
DGF 2023 SSIAD du CH de Condat en Feniers **: 606 957,83 €**
DGF CRT 2024 **: 400 000€**

- L'exercice 2019 a été marqué par une période d'intérim médical qui a fortement impacté les budgets de l'établissement (H et E).
- Pas d'investissement majeur à prévoir sur les 5 années à venir.

2)EHPAD de Riom es Montagnes - Données Budgétaires et Financières

Charges et recettes du résultat comptable

Source : ERRD 2022 déposé sur la plateforme CNSA

Pour l'EHPAD montants des budgets exécutoires 2022

- **Montant du budget hébergement : 1 732 119 €**
- **Montant du budget dépendance : 627 255 €**

Commentaires sur la situation budgétaire :
Etablissement en difficulté et qui fait l'objet d'un suivi à ce titre

- **Les ressources humaines**

CH Condat en Feniers:

Source : Compte Financiers 2022

- **Personnel médical : 1,15 EP**
- **Personnel non médical : 32,55 ETP**

EHPAD de Riom es Montagnes

Source ERRD 2022 déposé sur la plateforme CNSA

Nbre d'ETP réel: 55 ETP

- dont 0,50 ETP médecin coordonnateur + 1 IDEC

Recrutement d'une attachée d'administration hospitalière en octobre 2019 qui exerce 50% de son activité à Riom-es-Montagnes et 50% de son activité à Condat en Feniers.

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié…)*
Stabilisation de l'équipe médicale du CH de Condat
Vigilance à apporter sur la qualification des personnels et le maintien des effectifs pour les 2 structures
Des difficultés de recrutement notamment infirmier impactent les ESMS du département.

Activité :

CH CONDAT	Nombre de places autorisées	Nombre de journées réalisées 2022	Taux d'occupation 2022
Médecine	15	2575	47%
EHPAD *dont Accueil de jour*	82 HP 2 HT 6	28 815 (2022) 367 (2022) 568	96,27 % 50,27 % 36,4%
SSIAD	33	11 045 (2022)	91,7%
EHPAD Riom Es Montagnes	86 HP	28 076	89,44 % en 2022

EHPAD de Riom es Montagnes :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... : Cf. projet médical GHT

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

Vigilance sur la sécurisation de l'activité de médecine (orientation n°1 du CPOM) en termes de permanence médicale, ainsi qu'au taux d'occupation de l'hébergement temporaire et accueil de jour

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

CH Condat en Feniers :

POINTS FORTS :
Etablissement de santé de proximité proposant une offre de soins complète en direction des personnes âgées (médecine, EHPAD, SSIAD, accueil de jour, PASA). Certifié HAS pour la partie sanitaire. Dernière visite HAS en septembre 2023, établissement certifié selon V2020.
Etablissement à taille humaine permettant une approche et un management de proximité.
Une Maison de Santé Pluridisciplinaire à proximité
Des partenariats engagés avec les établissements du bassin de santé dans le cadre du GHT Cantal et des établissements médico-sociaux du secteur.

POINTS FAIBLES :
-Fragilité de l'équipe médicale nécessitant une vigilance accrue
-Service de médecine de 15 lits d'où une attention particulière à porter en terme d'activité et de réponse aux exigences des nouveaux textes.
-Difficultés de recrutement pour certains postes

EHPAD Riom es Montagnes :

POINTS FORTS :
Etablissement à taille humaine permettant une approche et un management de proximité dont les projets ont été dynamisés par le directeur
Etablissement situé sur un territoire dynamique et des partenaires importants et actifs dans le domaine de la santé avec plusieurs établissements de santé et médico-sociaux implantés
Projet de relocalisation de l'UVP réalisé et architectural bien engagé

POINTS FAIBLES :
Difficultés de recrutement Taux d'occupation à stabiliser
Difficultés financières

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Monsieur SIGAUD, directeur, 04 71 78 02 33 ou 04 71 78 40 00

La directrice générale de l'ARS